

Provence - Alpes - Côte d'Azur

## Du côté de l'employeur

### Une formation complète

**Dominique Cariolo,**  
gérant d'Adonis Paysages.

*"Quand j'ai su qu'il y avait une formation, cela m'a interpellé. J'ai formé des élagueurs dans l'entreprise à ses débuts et je souhaite travailler avec une sécurité maximale. Cette formation me paraît complète et appropriée, car elle sensibilise à l'équipement, à la taille, à la sécurité ou aux nouvelles techniques de grimper. Pour un entrepreneur, ce n'est pas toujours évident d'envoyer son salarié à ces modules de plusieurs jours. Cependant, c'est un parcours nécessaire si l'élagueur veut évoluer techniquement, surtout s'il n'a pas de formation de base."*

## Du côté du salarié

### Des nouvelles techniques

**Julien Buffa,**  
salarié d'Adonis Paysages.

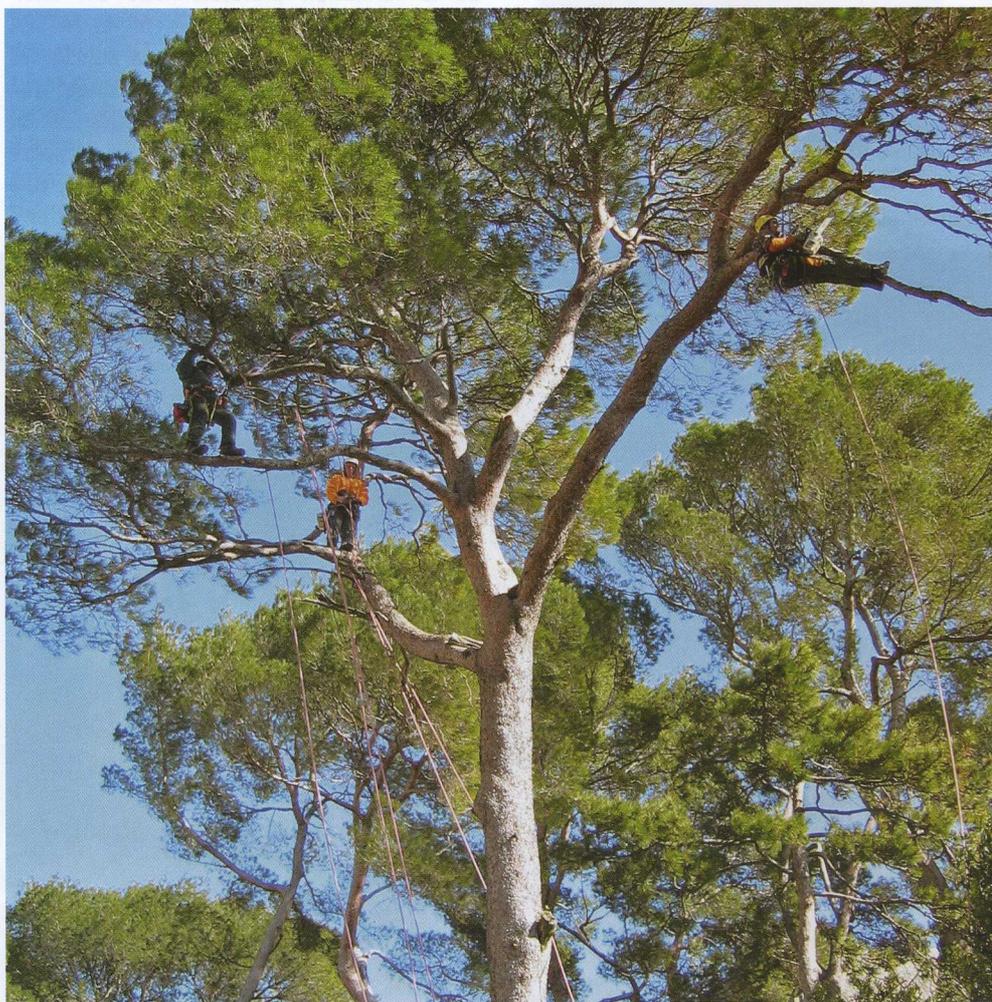
*"Quand mon patron m'a proposé cette formation, j'ai tout de suite été intéressé. Je consacre 80% de mon temps à l'élagage et je n'ai pas de formation de base. J'ai trouvé les quatre modules intéressants, notamment les travaux pratiques. J'aurais même aimé qu'ils durent une journée de plus ! J'ai particulièrement apprécié le module « Abattage par démontage », car j'ai appris de nouvelles techniques. Suite au module « Techniques de taille et biologie », j'ai même acheté un ouvrage sur le sujet pour aller plus loin. Maintenant, je partage avec mon collègue élagueur les documents donnés et les techniques apprises pendant ces sessions."*

# Parcours élagueur : une ramure souple

**Depuis dix ans, le parcours élagueur propose quatre modules pour perfectionner les salariés des entreprises de jardins et d'espaces verts. Complet, il est actuellement en cours de révision pour s'adapter à la nouvelle réglementation.**

*"C'est une formation souple par son aspect modulaire, son système d'entrée et sortie permanente, sa délocalisation",* affirme d'emblée Séverine Sinico, conseillère formation à la délégation PACA du FAFSEA. Le parcours se déroule dans cette région ou dans la Drôme pour faciliter les déplacements des stagiaires et comprend quatre modules

(de trois à quatre jours chacun) qui peuvent être suivis dans leur totalité ou en partie sur une ou plusieurs années (cf. encadré). Les professionnels et l'UNEP (Union nationale des entreprises du paysage) sont les instigateurs de ce parcours, mis en place il y a près d'une décennie. Depuis, dix-huit à quinze personnes sont formées chaque





année en PACA et en Languedoc-Roussillon où le même parcours est proposé. Objectif ? Professionnaliser les salariés expérimentés, leur apprendre les gestes du métier avec des techniques d'élagage et des règles de sécurité, pour eux et pour les autres. Formateur sur trois modules depuis quatre ans, François Bouvier de l'entreprise Arbor et Sens remarque : *"Cette formation remet en cause les techniques des élagueurs et permet de changer leur regard sur leur travail. Aujourd'hui, il est reconnu que toute taille blesse l'être vivant qu'est l'arbre et que chaque intervention doit être raisonnée. Un discours qu'entendent bien les stagiaires !"*

### Solidifier le tronc pour grimper plus haut

Ceux-ci viennent d'entreprises de jardins et d'espaces verts et pratiquent plus ou moins l'élagage en complément d'autres activités. Certains ont leur certificat de spécialisation *"Taille et soins aux arbres"*, d'autres sont formés sur le tas, d'où des groupes parfois hétérogènes. En fin de session et en cas d'évaluation satisfaisante, le stagiaire reçoit une attestation de compétences. S'il suit avec succès les quatre modules, son entreprise peut demander la qualification E140 ou E141 de Qualipaysage (sous certaines conditions). De quoi inciter les entreprises à professionnaliser leurs salariés ! Suite au décret du 4 août 2005 relatif à la formation et à la sécurité de l'élagueur dans les arbres, le FAFSEA et le centre de formation réfléchissent à intégrer dans ce parcours plus de sécurité et de technique pour 2009, en particulier pour les arbres hauts ou l'abattage. *"Il s'agit non seulement de former les salariés, mais aussi d'informer les*



*entreprises qui ne sont pas toujours au courant de cette nouvelle réglementation"*, explique Séverine Sinico.

Quant à François Bouvier, il précise que si cette formation ouvre une porte, la pratique reste essentielle. *"Il faut trois ans d'apprentissage quotidien pour former un vrai professionnel. C'est un métier très pointu, spécifique et difficile, mais un métier de passionnés !"* ■

### L'ÉLAGAGE EN QUATRE BRANCHES

- Techniques de grimper et de déplacement
- Techniques de taille et biologie
- Abattage par démontage d'arbres dangereux
- Botanique et pathologie des arbres d'ornement